

# La poursuite d'un fou véritable scène de cinéma

Elle se fit sur une locomotive et le malheureux fut tué

Annemasse, 25. — Un garde-voie est venu subitement fondre, à la gare de Genève, ce matin.

Après avoir menacé plusieurs personnes de son couteau, il se mit à dévaler le long des voies, en poussant de véritables rugissements.

On organisa une poursuite qui prit bientôt l'allure d'une scène de cinéma.

Un sergent de ville révoquant au poing prit place sur une locomotive en marche, conduite par un député socialiste révoqué.

A deux kilomètres de la gare, le dément fut dépassé et les deux poursuivants tentèrent de le maîtriser.

Au cours de la lutte le sergent de ville dut faire usage de son revolver.

Il tira vers le sol ; mais le dément, ayant lâché son couteau, fut saisi par un policier et fut tué.

## La Contribution Extraordinaire de Guerre

Notre ami Léon ESCOFFIER, député du Nord, ayant posé au ministre des Finances la question suivante :

« Une Société anonyme, avant son siège et son usine en Région libérée, constituée en 1919 par l'apport de ladite usine qui, pendant toute la guerre, n'a réalisé aucun bénéfice supplémentaire, échappait-elle à la contribution extraordinaire de 1919 au 30 juin 1920, même si l'apporteur n'a pu être soumis à la contribution extraordinaire pour une entreprise créée pendant la guerre en France libre ».

« Dès l'instant que l'entreprise qu'elle exploite est située dans les Régions libérées et a pas produit de bénéfices supplémentaires antérieurement au 1er novembre 1918 la Société visée se trouve, en vertu de l'article 13, alinéa 2, de la loi du 25 juin 1920, dans le cas d'être exonérée de la contribution extraordinaire pour les bénéfices qu'elle a pu réaliser depuis sa constitution ».

## Les anciens Combattants vont tenir leur Congrès à Valenciennes

Le Ministre de la Guerre y assistera

La Fédération des Anciens Combattants du Nord s'est réunie hier, à 10 heures du matin, à l'Hôtel des Canonniers, à Lille, sous la présidence de M. Maurice Olivier.

Assistants : MM. Schaepleynck, MM. Goudart, vice-président de l'U.N.C.; Lepoutre, secrétaire général de la Fédération; le docteur Arqueboug, de la Fédération des Médecins aux Armées; Labaux, de Valenciennes; Schaepleynck, président de l'U.N.C.; Delecluse, le docteur Villendin, etc.

Cette réunion avait pour but l'élaboration du programme du Congrès des Anciens Combattants, qui se tiendra à Valenciennes, les 13, 14 et 15 avril prochains.

M. Maginot, ministre de la Guerre, y assistera, et probablement M. Colrat, garde des Sceaux.

On étudia les questions qui allaient être traitées et l'on divisa le travail par sections.

1re Section. — Union Nationale des Combattants; président, Schaepleynck.

2e Section. — Groupement corporatif; président, M. le docteur Arqueboug.

3e Section. — Allocations militaires; rapporteur, M. Leblond.

4e Section. — Prisonniers de guerre. (Le président sera désigné ultérieurement).

5e Section. — Organisation des Anciens Combattants. (Le président sera désigné ultérieurement).

6e Section. — Rapports interalliés; président, M. Schouteten.

7e Section. — Propagande; président, M. Goudart.

On signala que la municipalité de Valenciennes prendrait part aux diverses manifestations et l'on passa à l'élaboration définitive du Congrès.

## Le programme du Congrès

Journée du vendredi 13. — Avant le Congrès, visite de l'Établissement Thermal de Valenciennes; ouverture du Congrès par un concert au Théâtre par la Musique Municipale.

Journée du samedi 14. — Le matin : discussion générale. L'après-midi : Réunion des présidents de section; lecture des rapports. Le soir : retraite aux flambeaux.

Journée du dimanche 15. — Réception de M. le ministre de la Guerre, défilé des sociétés d'Anciens Combattants et de Milités. Parmi les musiques qui prendront part à ce défilé, signons la musique du 1er régiment de Carabiniers belges, les musiques des mineurs de Saint-Waast, la Musique Municipale, séance de clôture du Congrès; lectures des vœux des banquets. L'après-midi : festivités organisées par la Municipalité de Valenciennes.

Une causerie sur les dommages de guerre

En fin de séance, M. Schaepleynck donna quelques renseignements sur le nouveau mode de règlement des dommages de guerre.

Les 33 milliards qui restent à payer seront réglés en trois tranches de 11 milliards de la façon suivante : 6 milliards en espèces, 3 milliards 500 millions en bons sexennaux cessibles et le reste en bons payables en trente annuités, non cessibles et réservés aux communes et coopératives.

La réunion se termina après cette causerie.

## ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pavée, 144. 9-51

DEPOT GENERAL : 13, Rue de Bassin

## A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS COMBATTANTS D'ORIENT

Au siège, café Pandore, 28, rue Pavée, à 9 heures, aura lieu l'assemblée générale trimestrielle, avec le concours d'un grand nombre de sociétaires.

M. Albert D'Haze, président, remercia les membres présents de leur exactitude.

Il signala les rapides progrès du groupement, qui s'affirment surtout depuis la transformation de la Société en Société de Secours Mutuels.

Le président présente ensuite M. Degand, président de nombreuses sociétés mutualistes de Roubaix, fit un éloge et le remercia de précieux concours qui a permis aux anciens d'Orient d'obtenir des avantages sérieux.

Lecture fut donnée par le secrétaire des statuts, que les membres présents ont approuvé à l'unanimité.

M. Degand fit alors une causerie fort appréciée sur la Mutualité, ses bienfaits, les avantages que l'on peut en attendre.

Il conclut également son auditoire et exprima sa confiance en la prospérité de la mutualité chez les Anciens d'Orient.

Le rapport financier, lu par le trésorier, reçut l'approbation de l'assemblée.

En fin de séance, après une dernière allo-

cation du dévoué président, le Conseil d'Administration fut réuni à l'unanimité.

## LES ROUES TOURNENT...

M. Gustave Carrette, magasinier de la maison Schreck, rue Pierre-Motte 31, ayant laissé sa bicyclette dans le couloir de l'habitation, eut la désagréable surprise de constater, peu après, la disparition de l'appareil.

## LES FLEURS DES MORTS

La nommée Eugénie Bouckanoghe, 56 ans, demeurant à Tourcoing, rue Bréhan, 23, a été arrêtée pour avoir volé, au cimetière, des plantes déposées sur plusieurs tombes.

Elle sera conduite à Lille ce matin.

## UN HOMMAGE A M. CH. DEBOOSERE

Titulaire de la médaille d'or de la Mutualité des membres du Conseil d'Administration de la Société de Secours Mutuels « L'Employé » sont rendus au corps hier matin, chez leur président, M. Charles Deboosere.

Au nom de ses collègues, M. Nestor Petit vice-président, a félicité M. Deboosere de la haute distinction et justement méritée dont il vient d'être l'objet.

## MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES TOSQUES

Les membres de la Mutuelle se sont réunis en assemblée générale hier matin à 10 h. 30, dans la salle Belerue, sous la présidence de M. Edmond Tribout, remplaçant M. Achille Laurent, président actuel empêché.

Tribout, souleva la bienvenue aux Sociétaires présents et donna la parole au Secrétaire M. Arthur Chretien, pour le développement de l'ordre du jour de la réunion.

Le Secrétaire fait l'historique de la Mutuelle pendant l'année 1922, il énumère les bienfaits rendus par cette dernière, grâce au concours donné par la Commission des Hospices et des membres d'honneur. La situation financière de l'année 1922, minutieusement détaillée est approuvée à l'unanimité.

Plusieurs nouveaux sociétaires sont admis. M. Georges Veinman est élu membre de la Commission.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS « SOUS-OFF »

La Société de Secours-Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français s'est réunie hier matin, à 11 h., au Café Pandore, rue Pavée.

Après une allocution de bienvenue, le procès-verbal de la dernière assemblée, lu par M. Albert Lefebvre, fut adopté à l'unanimité.

M. Gauthais, dans un rapport détaillé, donna le compte rendu des travaux de la Commission des Hospices, capitalisant, en fin d'année, de 214.668 fr. 24, soit un augmentation de 13.650 fr. 83 sur l'année précédente.

M. His parties ensuite de l'Action de la Commission des Hospices au profit de la Société.

M. Deschamps, président, donna aussi quelques indications sur la prochaine fête de famille qui aura lieu à la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, le 22 et le 23 avril 1923, pour cette soirée, il rendit compte enfin d'une entrevue avec la Commission du Tr. national, et déclara que les Anciens Sous-Officiers seront admis à bénéficier des avantages du stand, moyennant une cotisation de 3 francs.

Après admission d'une dizaine de nouveaux membres, la tombola traditionnelle clôtura agréablement la séance.

## AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

Préparation Militaire. — Les cours de préparation militaire reprennent le prochain 27 courant. Nous invitons tous les jeunes Turgotiens de la classe 1923 (2e échelon) et futurs engagés volontaires, à s'y faire inscrire.

## AU CONDITIONNEMENT

Mouvement de la semaine du 19 au 24 mars 1923 : Laines peignées, 590.171 k.; Laines filées, 615.912 k.; Coton, 31.697 b.; Brosses et laines diverses, 42.575; cotons, jutes, lin, etc., 34.910. Total, 825.360 kilcs.

## ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — Henri Carlier, avenue Julien-Léclercq 30; Laure Le Melis, Emile Gallier, rue Daguesse, 17, cour Fontier, 4; Maurice Sablon, rue de Tourcoing, 147; Albert Dubout, rue de Valenciennes, 2; Yvonne Veighe, rue Jacquard, 2.

DECES. — Louise Cornélius, épouse Follet, 56 ans, rue Pellart, 99.

## LES OPPRIMÉS

Le film de notre feuilleton : LES OPPRIMÉS sera projeté sur l'écran du CINEMA PRINCE, à 8 heures, à Valenciennes, à Lille, à partir du 20 mars 1923.

## TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville

Téléphone 9-35

## A la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A L'HIPPODROME

La 14e assemblée générale trimestrielle de la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre, aura lieu, hier dimanche, à 9 heures 45, dans la salle de l'Hippodrome, sous la présidence de M. Joseph Legrand, président.

Après l'exécution de la « Marseillaise », exécutée par la fanfare les Intimes, le président donna la parole à M. Cauchy, secrétaire de la Fédération, pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion (26 novembre 1922) qui fut adopté.

Le président félicite ensuite les Anciens Combattants de leur dévouement à l'Association qui est, dit-il, prospère.

Il donne des indications pour les formalités à remplir pour le renouvellement des différentes cartes, mutilés, chemins de fer, etc. Il annonce que le concours de tir aura lieu cette année les dimanches du 1er juillet au 26 août et deux lundis, les 20 et 27 août.

Il dit qu'un certain nombre d'enfants seront, cette année encore, envoyés dans le Luxembourg.

Il adresse des félicitations à M. Fatus, décoré récemment de la Légion d'honneur, et à M. Louis Braye, qui vient d'obtenir la médaille militaire.

Il félicite également M. Béghin, blessé, il y a peu de temps, en accomplissant un acte de courage, et l'espère que le gouvernement saura récompenser le mérite.

Il invite l'auditoire à ne pas oublier la souscription ouverte pour l'érection d'un monument aux morts de la grande guerre.

# LYRA

Vin tonique & hygiénique

## LILLE

### LILLE LA NUIT

UN BELGE A ÉTÉ ASSAILLI ET DÉVALISÉ

Une enquête est ouverte à l'effet de découvrir les deux auteurs d'une agression nocturne, commise vers 7 heures 45 du soir, rue de Valenciennes, à Lille. Le personnage qui fut victime est M. Henri Verhille, 45 ans, demeurant à Bousinghe (Belgique) rue d'Ypres 495.

Après avoir été assailli le plaignant a constaté la disparition de son portefeuille lequel renfermait un billet de 50 francs belges, ainsi que de sa chaîne de montre qui lui fut arrachée par ses agresseurs.

M. Verhille, n'a pu fournir à la police aucun renseignement sur ceux qui l'attaquèrent.

## PRISONNIER CORRECTIONNEL DE LILLE

Buscher Louis, 33 ans, terrassier, demeurant à Mousaux, écope 300 fr. d'amende pour coups portés à son camarade Jules Declercq.

— Un mois de prison avec sursis à Marie G... ménagère, à Lille, pour vol d'un colis de Station à Lille.

— Quatre mois à Joseph Lefebvre, terrassier, 31 bis, rue de M... à Lille, pour coups portés à son beau-frère Robert Demuyre.

— Mille francs d'amende à Julienne Rollet, commerçante à Lille pour détention de faux papiers.

## PRETTES NOUVELLES

MORDUE PAR UN CHIEN. — Une employée de commerce, Mlle Gochaux, domiciliée à Paris, de passage à Lille, a été mordue par le chien de M. Derop, rue d'Amiens. Ce dernier a été invité à faire examiner le toutou par un vétérinaire.

LES FÉFATS DE L'ALCOOL. — Le journalier Fernand Yax, 47 ans, demeurant rue de Paris, a été surpris Grande Place, assis sur un banc, à l'heure où l'assommoir des passants. Il a été mis à la disposition du Parquet.

AU FEU ! — A 8 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré 26, rue des Augustins, au restaurant Béra. Il a été éteint par le personnel de la maison et des voisins. Les sapeurs-pompiers venus sur les lieux, n'eurent pour ainsi dire pas à intervenir.

Le feu avait été communiqué au plafond par suite du mauvais état d'un tuyau d'un foyer de cuisine. Déjà, les dégâts insignifiants.

LES GUIDES DU MARAICHER. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des guides d'un valeur de 45 francs ont été volés par Halles Centrales, au préjudice de M. J. R. Lorthois, maraicher, 81, rue des Bois-Blanche. L'équipage du plaignant stationnant à l'entrée de la rue des Stations. C'est à cet endroit que fut perpétré le délit.

DU BOIS PAS CHER. — S'étant présenté au nom de M. Dhellin, fabricant de scies, rue de l'Hôpital St-Roch, un inconnu put se faire remettre pour 200 francs de marchandises par M. Ryckelynck, directeur d'une maison de bois, située 74, rue des Stations. Or, il s'agissait d'un escroc qui avait donné une fausse référence. On le recherche.

ENCORE UN VELO QUI S'ENVOLE. — M. Auguste Lemaire, électricien, domicilié à Marqu'en-Barœul, avait samedi matin, le abandonné momentanément son vélo, sur le trottoir d'un cabaret près des Halles Centrales. Un bicyclette passant par là le fit sien.

UN DÉGOUTÉ DE LA GABELLE. — Le « vandale » a appréhendé hier, un Eugénie Devos Gaston, soldat de la classe 1910, détenteur du 152e, 12e de Eziers depuis le 17 juillet 1919. Il a été remis à l'autorité militaire.

CHUTE MALENCONTREUSE. — Samedi matin, le jeune Heesters Pierre, 15 ans 1/2, demeurant rue d'Arras, 1, plongeur au buffet de la Gare a fait une chute dans la cuisine de cet établissement et en tombant il s'est fracturé le radius gauche. Il a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur.

EN PANNE. — A 14 heures, rue Pierre Legrand, à hauteur de la gare de Fives, l'es-tive d'un camion attelé d'un cheval que conduisait M. Delcourt, au service de M. Capon, entrepreneur à Lomme, étant venu à se rompre, la circulation des tramways fut de ce fait interrompue pendant environ une heure. Pas d'accident de personne.

UN INDELIÇAT EMPLOYÉ. — M. Clerbot, demeurant à Fives, 83, rue Stephenson, s'occupait de photographier un détail de son service en qualité de voyageur un sieur R... Or, ce dernier encaissa pour le compte de M. Clerbot, une somme de 3.500 francs, qu'il conserva par devers lui. Plainte a été déposée au commissariat du 9e arrondissement.

## AU FRESNOY

ROUBAIX-TOURCOING

AU CINEMA: Séances permanentes de 15 à 23 heures.

Les 4 cavaliers de l'Apocalypse, le grand succès du théâtre du Vaudeville à Paris, interprétés par Rodolph Valentino, l'artiste qui fut tant de succès dans « Le Cheik ».

Endiablée, aventure romanesque en 1830, dans laquelle la jolie Betty Compton apporte comme toujours sa grâce et son talent dans toute une série d'événements que n'étaient les costumes du temps, l'on prendrait pour une étude des périodes de graves des années dernières.

Un sage, le naïf Will Rogers vous amusera dans cette comédie qui est une bonne leçon de philosophie souriante.

Orchestre symphonique sous la direction de M. Laureys.

## AU SKATING.

— Séance à partir de 15 h. Orchestre à 18 h. Chef d'orchestre M. Williams.

## AU DANCING.

— Ce soir, à 19 h., venez entendre les dernières nouveautés du Jazz-Band « Les Souriantes », dirigé par M. Rogers.

Entrée générale : 2 francs.

## DUNKERQUE

### Un fils, frappé de folie subite

voulait tuer sa mère et sa sœur

En soirée, avant-hier, vers 23 heures, une veuve, Mme Irma Dubois, domiciliée 4, rue Saint-François-en-Clairville, a dû avoir recours à la police pour faire mettre en sûreté un de ses enfants, Roger Dubois, 17 ans, qui pris soudainement d'une crise de colère, transformée peu après en délirance, se parait de coups de couteau sur sa mère et sa sœur de cuisine. Peu avant, le forcené avait tout brisé dans la cuisine et avait menacé d'en faire autant dans la chambre à coucher.

Voici comment se serait déroulée cette douloureuse scène : Depuis longtemps déjà, Roger Dubois se refusait à tout travail. Est-ce paresse ? Est-ce insouciance ? nul ne saurait le dire. Tout-oujours est-il qu'en matinée, sa maman lui avait dit, pour le décider à se livrer au travail, qu'elle ne le nourrirait plus Roger ne dit rien et resta chez lui. Le soir, il réclama sa place et la mère mit à exécution ses menaces, lui assurant qu'il devait gagner désormais la nourriture.

C'est alors que la rage éclata dans le cerveau du double moussé. Il brisa tout et, saisissant un couteau de cuisine, s'écria : « Si vous avancez tous deux — il s'adressait à sa mère et à sa sœur — je vous tue ! »

Mme Dubois lui assura qu'elle n'avait pas peur d'un tel galoubi et qu'elle aurait encore bien lui décoller la tête avec un poire à Mais son fils s'étant réfugié avec son arme derrière le lit, réitéra ses promesses criminelles.

C'est alors que la police fut mandée. Elle trouva Roger Dubois blotti dans un coin de la pièce avec son couteau. Les gardiens de la paix Gobbydt, Verbecke et Minna l'arrêtaient. En passant devant sa mère, Roger Dubois a dit : « Si j'en sors, tu verras ! »

Mme Dubois, en déposant hier matin à la police, a dit qu'elle pardonnerait à son enfant s'il consentait à travailler. Quant à Roger, il a été mis à la disposition de la justice. Il sera poursuivi pour menaces de mort, si toutefois on ne découvre pas avant quelques heures un cerveau.

## Le mystérieux noyé

du Bassin Loubet

SERAIT-ON EN PRÉSENCE D'UN CRIME ?

La police bouloonnaise continue son enquête au sujet du mystérieux noyé retrouvé dans le bassin Loubet.

Lorsqu'il fut remonté à quai, les poches de ses vêtements étaient retournées et vides de tout contenu. L'alliance qu'il semblait avoir portée était disparue, ainsi d'ailleurs que la partie inférieure de son ratelier dentaire. L'examen du médecin légiste a démontré que la mort s'est produite à certaines heures de coupe relevées sur diverses parties du corps portait à croire que le malheureux — que l'on soupçonne être un officier de marine britannique — a été assailli par quelque rôdeur en quête d'une bonne aubaine.

Les consultations étrangères de Boulogne ont été avisées des recherches sont effectuées à bord des nombreux navires ancrés dans le port.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

## VALENCIENNES

Les Vols à la Gare

TROIS ARRESTATIONS

A maintes reprises, notre journal a relaté les multiples vols commis à la gare de Valenciennes. La valeur des marchandises volées s'élevait à 15.000 francs. Malgré les patrouilles, les voleurs restaient inconnus.

Samedi, vers 22 heures 15, les surveillants Auguste Her et Léon Penin, de la Compagnie du Nord, détachés de Duval à Valenciennes, étaient surveillant sur les voies de garage du chemin des Alliés, lors qu'ils virent deux individus s'introduire sur les voies, faire sauter les piomb d'un wagon et y pénétrer.

Au moment où les deux hommes sortaient du wagon, les mains vides, car ils n'avaient rien trouvé à leur convenance, les surveillants Her et Penin surgirent de leur cachette et s'élançèrent sur eux. Ils prirent le tueur. Mais les surveillants étaient accompagnés d'un chien policier qui les lançaient sur les coupables; ces derniers purent alors être appréhendés.

Aménés au commissariat spécial, le décalé se nomme Henri Grattepanche, 19 ans, né à Valenciennes, le 12, et Théophile Philippe, 25 ans, mineur, 3, coron des 37, son beau-frère.

Interrogés habilement par MM. Nonon et Hazebeert, commissaires spéciaux, assistés de leurs inspecteurs Alcals et Rigal, ils firent des aveux et dénoncèrent, comme ayant pris part aux opérations précédentes, Henri Grattepanche, père, 47 ans, mineur.

## PERQUISITION FRUCTUEUSE

Une perquisition fut faite au domicile du trio.

On découvrit un véritable magasin de marchandises que la bande n'avait pas encore eu le temps de liquider : champagne, eau-de-vie, liqueurs, jambons, conserves, sucre, biscuits, pain d'épice, gâteaux, 30 kilos de chocolat, poules, lapins, mouton de femme, tricots, coupons d'étoffes, chaussures, 13 pantalons de velours, 16 paires de chaussures, chemises, etc., etc., en tout pour plus de 15.000 francs de marchandises. De plus, dans une valisette, on trouva une somme de 13.000 francs provenant de la vente des marchandises volées.

La femme Grattepanche, née Adèle Durand, 44 ans, et Philippe, née Henriette Grattepanche, 23 ans, durent reconnaître quelques importances pas la provenance frauduleuse de cet énorme stock de marchandises et qu'elles avaient aidé à leur écoulement.

Elles furent, à leur tour, inculpées de receleur et de complicité : elles sont en liberté provisoire.

La bande avoue, en outre, deux vols de lapins, de pigeons, de poules, commis dans la cité des Cheminots et une tentative de cambriolage avec escalade et effraction chez M. Deghliage, à Anzin.

Déférés au parquet, dimanche à 11 heures (Grattepanche père et fils et Théophile Philippe ont été écroués, après avoir subi un interrogatoire de pure forme devant M. Chalaz, juge d'instruction.

Félicitons, pour ce beau coup de filet, MM. Auguste Her et Léon Penin, et la police spéciale.

Aspirine c'est bien, Méaspiline c'est mieux 3517

## ACCIDENTS.

— Cortier Martha, 14 ans, journalière chez MM. Droulers, étant occupée au nettoyage d'une auto-poussoir, a posé par mégarde le pied droit sur le plateau de la machine et ce plateau ayant basculé elle eut le pied écrasé.

— Hecht Anatole, 35 ans, manoeuvre à l'entreprise Roux, ayant fait un faux pas en transportant une barre de fer, est tombé et s'est fait une fracture au pied gauche.

Baurin Albert, chaudronnier à la Société Houillière de Thienvallées, a reçu un levier de frein sur le pied droit lui occasionnant une forte contusion.

Tous ces blessés sont au repos.

## VIEUX-CONDE

ARRÊSTATION. — La gendarmerie a arrêté le jeune Auguste Chomy, 13 ans, condamné par la Cour d'Appel de Douai, pour le vol de 14.000 francs dont nous avons entretenu nos lecteurs à être interné dans une maison de correction jusque sa majorité.

## LA VIE OUVRIÈRE

A TOURCOING

SYNDICAT DES EMPLOYÉS

Lundi 26 mars, à 18 h. 30, place de la République n. 2, réunion des garçons de recettes de la Banque

## TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUES DES PARTIS

## Parti Républicain Socialiste

UN CONGRÈS D'ORGANISATION

Dans le but de coordonner les efforts de tout pour la formation de la Fédération Nationale du Parti Républicain Socialiste, un Congrès annuel assistera tous les groupements et militants ayant déjà donné leur adhésion ainsi que ceux qui ont cru devoir la réserver, sera tenu à Paris le 15 avril 1923.